Région Europe Mariste
Processus de constitution

Novembre 2019 - Septembre 2020

Annexe Communiqué 1

Premiers pas

En novembre 2019, la Conférence Mariste Européenne (CEM) demande à un groupe de frères de développer un projet de ce que sera la Région Europe Mariste.

Le processus de constitution prend en compte la structure existante de la Conférence Mariste Espagnole (CME) et son intégration dans la Région Europe Mariste.

En septembre 2020 se tient la première réunion du Conseil régional de la nouvelle Région Europe Mariste .

Critères

La structure régionale est au service des provinces, dans les domaines de travail commun où la collaboration est jugée nécessaire. Les provinces sont l'instance maximale de décision.

Il est nécessaire que chaque équipe connaisse précisément ses fonctions et le domaine dans lequel, de manière autonome, elle peut décider.

Il y a la possibilité de créer des commissions de travail temporaires, selon le besoin ou pour accomplir une tâche, ou de déléguer certaines tâches à des personnes, sans la nécessité d'une commission.

Une réflexion commune est engagée en vue de la création d'une structure juridique pour la Région Europe Mariste .

Organigramme

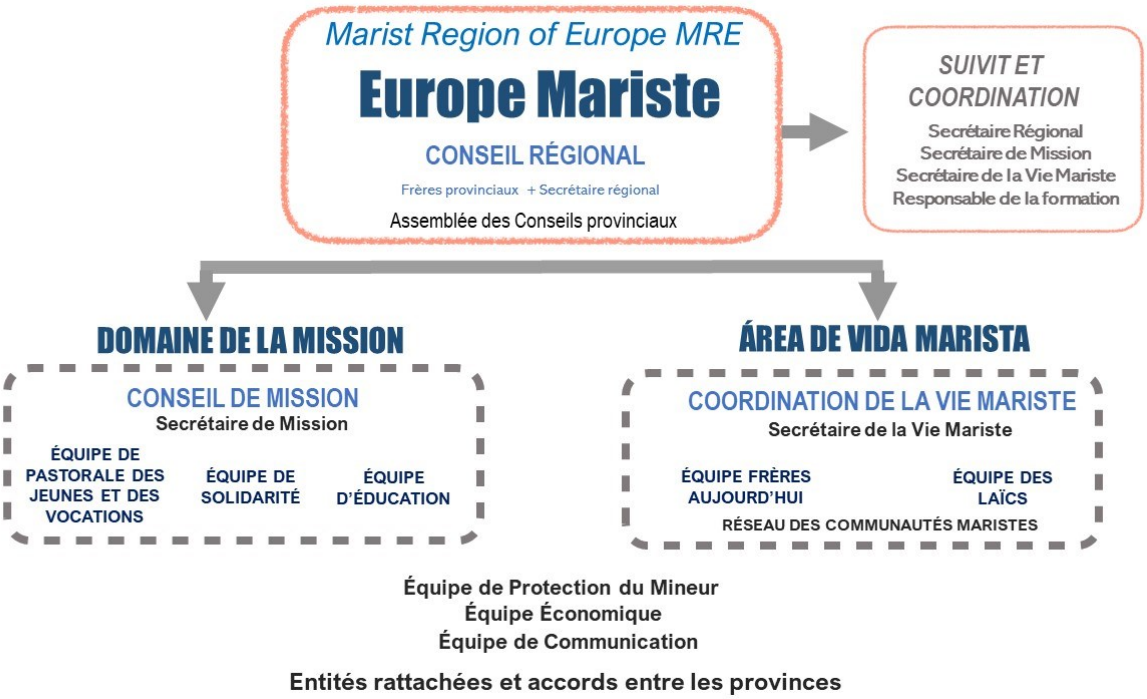

Organigramme

Conseil régional
- Formé par les frères provinciaux de Compostelle, Ibérica, L'Hermitage, Mediterránea et Europe centre-Ouest.
- Il marque la vision de la Région en approuvant les plans de travail, les rapports et les budgets.

Assemblée des Conseils provinciaux
- Formé par les conseils provinciaux des provinces qui composent la Région.
- Habituellement, il se réunit une fois tous les trois ans.

Secrétaire régional
- Il est nommé par le Conseil régional pour une période de trois ans.
- C'est la personne en charge du suivi des décisions et des tâches arrêtées par le Conseil régional.

Secrétaire de Mission
- Il est nommé par le Conseil régional pour une période de trois ans.
- C'est la personne qui dirige, opère et surveille les accords conclus dans le domaine de la mission.

Secrétaire de la Vie Mariste
- Il est nommé par le Conseil régional pour une période de trois ans.
- C'est la personne qui coordonne le domaine de la vie mariste.

Suivi et coordination
- Équipe composée du Secrétaire régional, des Secrétaires de Mission et de la Vie Mariste et du responsable de la formation.

DOMAINE DE LA MISSION

Conseil de Mission
- Formé par les responsables de mission des provinces d'Europe et le Secrétaire de Mission.
- C'est l'organe chargé de coordonner le domaine de la mission dans la Région.

Assemblée des Conseils de Mission
- Formé par les conseils de mission (ou équivalent) des provinces qui composent la Région.
- Elle est convoquée par le Conseil de Mission.

Équipe de Pastorale des Jeunes et des Vocations
- Formée par un représentant de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle promeut la pastorale mariste en Europe et travaille dans le cadre de la pastorale des jeunes et des vocations dans tous ses domaines.

Équipe de Solidarité
- Formée par un représentant de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle promeut la collaboration entre les provinces d'Europe dans les différents domaines de la solidarité.

Équipe d'Éducation
- Formée par un représentant de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle accompagne dans la coordination interprovinciale des ressources humaines, de l'innovation et du réseau de centres éducatifs.

DOMAINE DE LA VIE MARISTE

Coordination de la Vie Mariste

- Formé par les coordinateurs des équipes Frères Aujourd'hui, des Laïcs et du Secrétaire de la Vie Mariste.
- Il assure la coordination et favorise la communion, la coresponsabilité et les synergies entre les équipes Frères Aujourd'hui et Laïcs.

Équipe Frères Aujourd'hui

- Formée par un représentant de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle promeut la collaboration entre les provinces d'Europe dans les différents domaines de la vie des frères.

Équipe des Laïcs

- Formée par un représentant de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle promeut la collaboration entre les provinces d'Europe dans les différents domaines de la vie des laïcs.

ÉQUIPES TRANSVERSALES

Équipe Économique

- Formée par les économes provinciaux de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle favorise la coordination et les synergies par rapport au domaine de l'économie.

Équipe de Protection du Mineur

- Formée par les délégués à la Protection du Mineur de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle favorise la coordination et les synergies par rapport au domaine de la Protection du Mineur.

Équipe de Communication

- Formée par un représentant de chacune des provinces qui composent la Région.
- Elle favorise la collaboration entre les provinces d'Europe dans les différents domaines de la communication.

Entités rattachées et accords entre les provinces:
Entreprise CME, SED, EDELVIVES, Communauté et Centre de Xaudaró, etc.

Siège Région Europe Mariste - C/ Xaudaró, 23 - 28034 Madrid